

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Le 19 juin 2024

[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]

Objet : Demande d'accès à l'information – Plan secteur Hauterive

[REDACTED]

La présente fait suite à votre demande d'accès reçue à nos bureaux le 4 juin dernier relativement au sujet mentionné en titre.

Vous trouverez ci-joint les documents relatifs à votre demande. À noter que les documents qui vous sont divulgués sont ceux que nous possédons en date d'aujourd'hui, mais ils ne sont pas nécessairement à jour.

Conformément à l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, L.R.Q., c. A-2.1, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à cet effet.

Pour de plus amples informations, vous pouvez communiquer avec la soussignée.

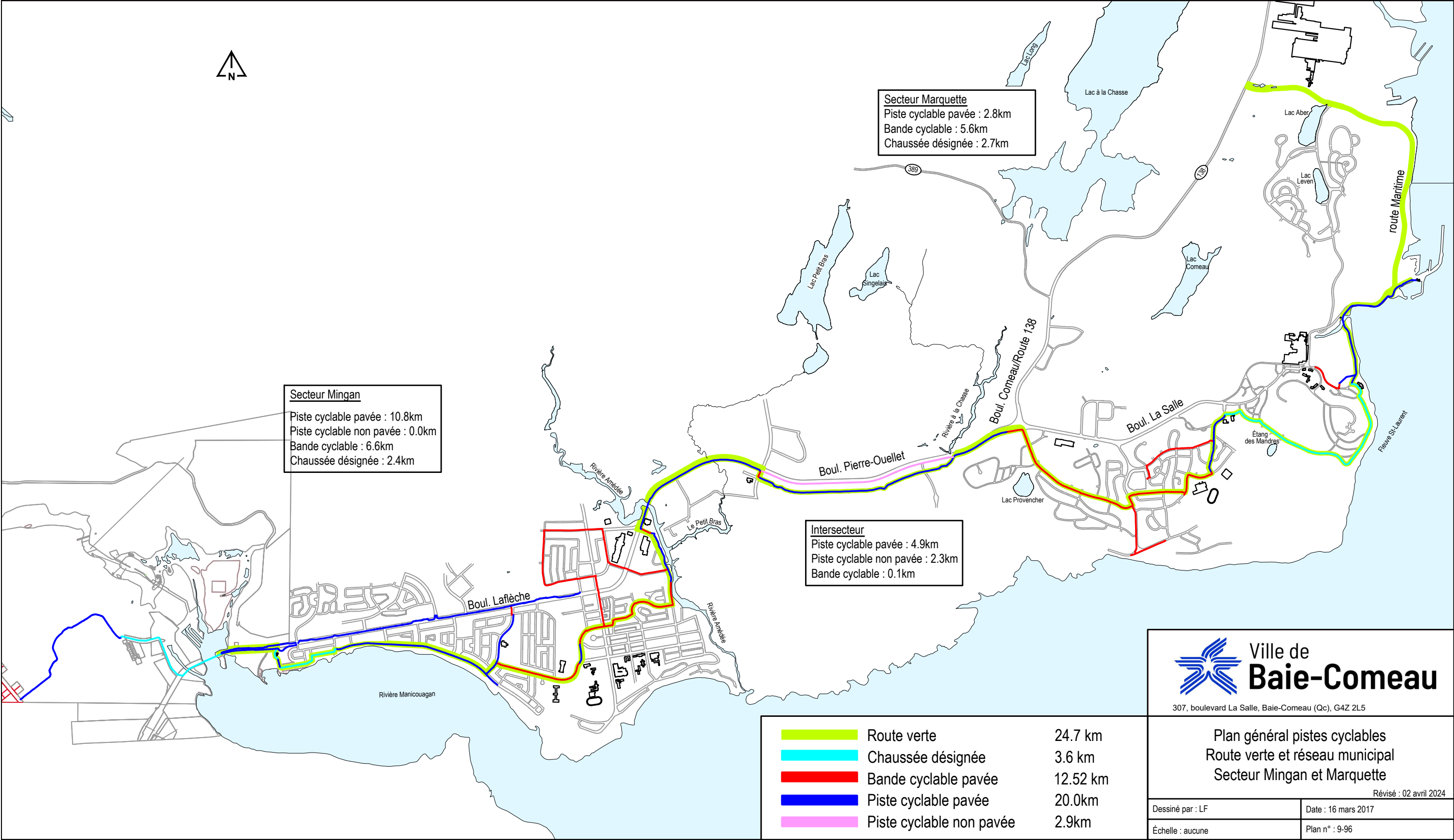
Nous vous prions d'agréer, [REDACTED] l'expression de nos sentiments les meilleurs.



M^e Alexandra Hébert, avocate

AH/cb

p. j.





Ville de

Baie-Comeau

307, boulevard La Salle, Baie-Comeau (Qc), G4Z 2L5

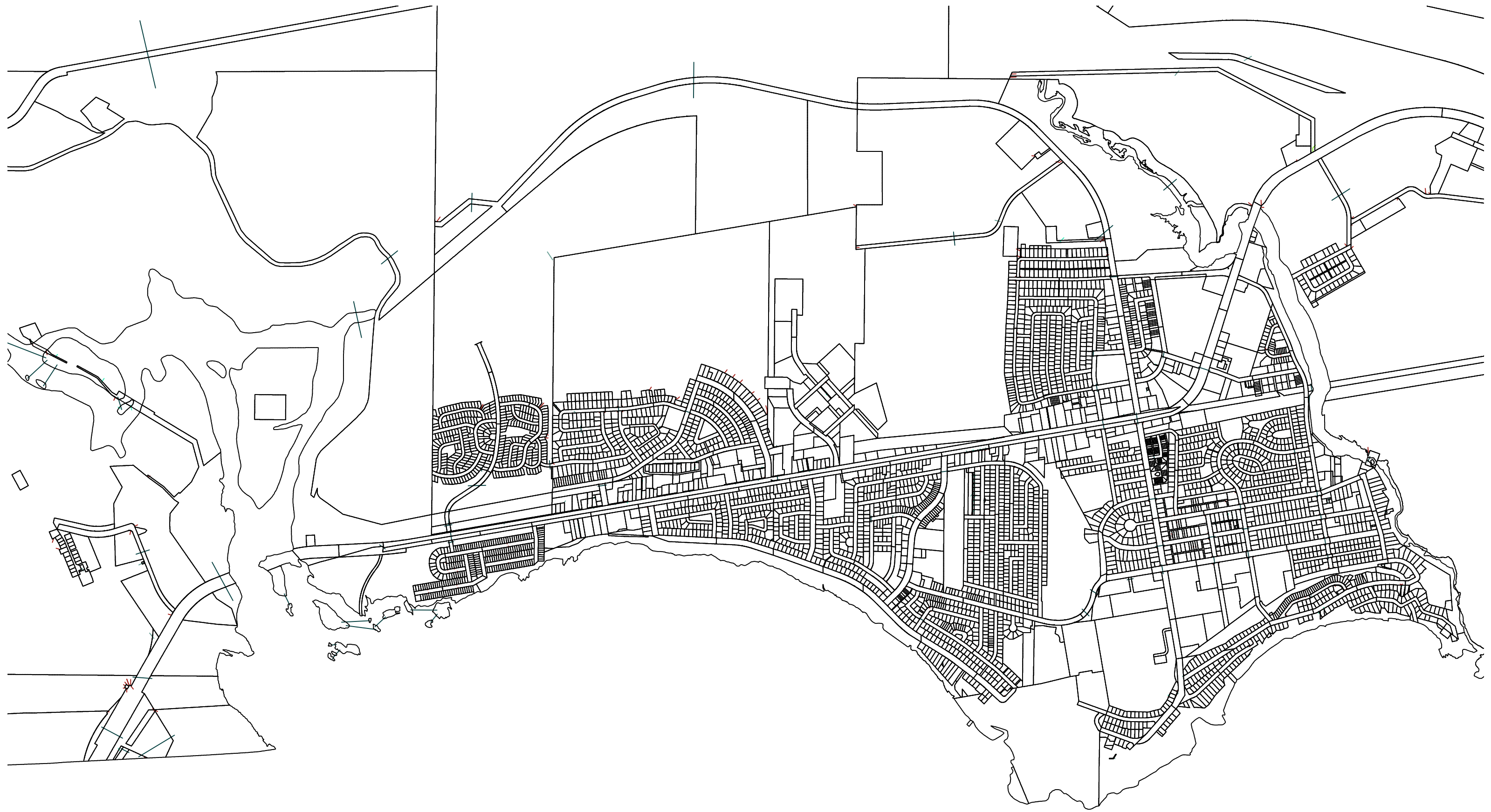
Plan général pistes cyclables

Route verte et réseau municipal

Secteur Mingan et Marquette

Révisé : 02 avril 2024

Dessiné par : LF	Date : 16 mars 2017
Échelle : aucune	Plan n° : 9-96





Données provenant d'avant la réforme cadastrale